



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 20 décembre 2012. – **A LA MAJORITE.**
- ENTEND le compte-rendu de la séquence 2012 du chantier de solidarité au Burkina Faso par les jeunes.
- DECIDE de donner le nom de « Michel CHAINTRIER » à l'esplanade réservée aux sports de boule à l'entrée du Parc des Sports. – **A L'UNANIMITE.**
- ADOPTE dans le cadre du Budget primitif 2013, la répartition des subventions aux associations et organismes désignés pour un montant global de 542 860 €. – **A LA MAJORITE.**
- APPROUVE les précisions et modifications apportées aux tarifs communaux 2013. – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE le versement au SIERTECC d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle 2012 correspondant au 2/7^{èmes} de la TCCFE 2012, APPROUVE la modification des statuts du SIERTECC, APPROUVE le programme d'enfouissement des réseaux pour 2013 et AUTORISE Madame la Maire à signer toutes les pièces afférentes. – **A L'UNANIMITE.**
- ENTEND une information sur le déroulement de l'enquête publique relative à l'agrandissement du cimetière.
- DESIGNER Madame Monique MERIZIO pour siéger au comité de pilotage des travaux de réhabilitation du parvis de l'église.
- DECIDE le versement des subventions 2013 aux coopératives d'écoles pour l'assurance des enfants lors d'activités ou sorties scolaires. – **A L'UNANIMITE.**
- VALIDE l'application des plafonds et planchers des participations familiales tel que définis par la CNAF pour l'année 2013 pour les tarifs d'accueil Petite enfance – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter du Conseil Général du Val d'Oise une subvention dans le cadre du soutien aux projets « Arts plastiques ». – **A L'UNANIMITE.**
- ENTEND le bilan 2012 du service logement.
- ACTUALISE la liste des logements de fonction attribués pour nécessité absolue de service. – **A L'UNANIMITE.**
- AUTORISE Madame la Maire à supprimer un poste d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe – temps complet – catégorie C, et à créer un poste d'éducateur de jeunes enfants – catégorie B, à compter du 1^{er} mars 2013 au département Petite Enfance. – **A L'UNANIMITE.**
- SOUTIEN le dispositif Emplois d'Avenir en créant dès le 1^{er} février 2013, 9 postes Emplois d'Avenir et AUTORISE Madame la Maire à signer la convention d'engagement avec l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures.

Étaient présents : Mesdames, Messieurs, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Gérard BURN, Patrice BORCIER, Dominique RAMSI (à partir de 20h45), Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI Adjoint au Maire, Guy PRUDON, Djibrirou CISSE, Conseillers Municipaux délégués, Bernard ROUSSEL, Hélène CHATILLON, Catherine MARSILE (à partir de 20h30), Jean-Pierre PARAY, Sylvie MORELLE, Maria Térésa FORME, Philippe RELIN, Estelle MEUNIER, Jimmy ZE, David GANDON, Alexandre MAHOUDEAUX, Béatrice RAULT, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Monique MERIZIO, Claude THOMAS, Joëlle MARTINEZ, Frédéric TOURNERET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Madame Francette GAUDIN a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS
Madame Pierrette BORGNE a donné pouvoir à Monsieur Bernard ROUSSEL
Madame Dominique RAMSI a donné pouvoir à Monsieur Pierre MATHEVET (jusqu'à 20h45)
Madame Nicole GUGELMANN a donné pouvoir à Monsieur Patrice BORCIER
Madame Catherine MARSILE a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT (jusqu'à 20h30)
Madame Béatrice FURET a donné pouvoir à Monsieur Philippe RELIN
Monsieur Patrick BENSMAIL a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO

Madame Hélène CHATILLON a été désignée comme Secrétaire de séance.